



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YONNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2018-008

PUBLIÉ LE 15 JANVIER 2018

# Sommaire

## Préfecture de l'Yonne

89-2018-01-15-003 - Arrêté PREF SCPPAT BCAAT 2018 011 confiant la suppléance du poste de M. le préfet de l'Yonne mardi 16 janvier 2018 de 7 h 30 à 19 h 30 (2 pages)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2018-01-15-003

Arrêté PREF SCPPAT BCAAT 2018 011 confiant la  
suppléance du poste de M. le préfet de l'Yonne mardi 16  
janvier 2018 de 7 h 30 à 19 h 30



PRÉFET DE L'YONNE

PREFECTURE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE  
COORDINATION DES  
POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI  
TERRITORIAL

BUREAU DE LA  
COORDINATION  
ADMINISTRATIVE ET DE  
L'APPUI TERRITORIAL

**ARRETE N° PREF/SCPPAT/BCAAT/2018/011**  
**confiant la suppléance du poste de Monsieur le préfet de l'Yonne**  
**mardi 16 janvier 2018 de 7 h 30 à 19 h 30**

Le Préfet,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment l'article 45 ;

VU le décret du Président de la République du 28 juillet 2017 nommant M. Patrice LATRON, préfet de l'Yonne ;

VU le décret du Président de la République du 25 avril 2016, nommant Mme Françoise FUGIER, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne ;

VU le décret du Président de la République du 1<sup>er</sup> août 2017 nommant Mme Julia CAPEL-DUNN, directrice de cabinet du Préfet de l'Yonne ;

CONSIDERANT la suppléance de droit exercée par Mme Françoise FUGIER, secrétaire générale, durant l'absence du département de M. Patrice LATRON, préfet de l'Yonne, du lundi 15 janvier au mercredi 24 janvier 2018 ;

CONSIDERANT l'absence de Mme Françoise FUGIER, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne le mardi 16 janvier 2018 de 7 h 30 à 19 h 30 ;

Sur proposition de la Secrétaire générale ;

## ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Mme Julia CAPEL-DUNN, directrice de cabinet, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet du département de l'Yonne, le mardi 16 janvier 2018 de 7 h 30 à 19 h 30.

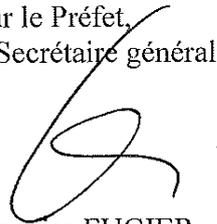
Article 2 : délégation de signature est donnée, à ce titre, à Mme Julia CAPEL-DUNN en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Article 3 : Mme Françoise FUGIER, secrétaire générale et Mme Julia CAPEL-DUNN, directrice de cabinet désignée pour la suppléance sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Auxerre, le

**15 JAN. 2018**

Pour le Préfet,  
La Secrétaire générale,



Françoise FUGIER